

# Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE

## PHOTOVOLTAÏQUE : X 400 D'ICI 2010



Même ralentie par la crise économique, la demande d'énergie au niveau mondial, progresse et sera beaucoup plus élevée demain. Les différents types d'énergie doivent être mis à contribution afin de faire face et l'Union Européenne souhaite voir les énergies renouvelables passer de 7% actuellement à 20% de la consommation énergétique globale de l'UE en 2020. Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée notamment à multiplier par 400 la surface de photovoltaïque actuellement en place. C'est un véritable défi industriel pour notre pays. D'une part, il s'agit de créer massivement de la surface de production. D'autre part, la filière française de fabrication de panneaux photovoltaïques est peu développée et fragile du fait de la concurrence notamment chinoise. Des aides sont mises en place pour atteindre ces objectifs, qui agissent principalement sur le prix de rachat. Des projets vont voir le jour qui interrogent les élus et techniciens en charge de l'urbanisme. On peut considérer que trois catégories d'installation sont en train de se mettre en place.



### Les bâtiments industriels et commerciaux

L'évidence saute aux yeux, ils sont nombreux et offrent des toitures terrasses de grandes dimensions faciles à équiper. De la même manière, certains hangars agricoles particulièrement bien orientés sont propices à des installations lourdes. La faible qualité architecturale de nos zones d'activité ne sera pas affectée par de telles installations. L'acceptabilité de ces panneaux ne devra poser aucun problème. Des opérateurs et particulièrement au travers de « Solaire des Alpes », la SED avec EDF, proposent des montages qui facilitent ces implantations. De nombreux projets sont en cours dans notre département, qui intègrent la pose de panneaux dans une démarche environnementale globale.



# Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

HAUTE-SAVOIE



**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

## Les équipements publics

Les collectivités, au travers des constructions qu'elles mettent en œuvre, ont un rôle d'exemplarité vis-à-vis des populations. Ainsi, un profond changement est intervenu dans la conception et les techniques du bâtiment pour satisfaire aux nouvelles exigences environnementales. Cette mutation n'est pas achevée, mais de nombreux bâtiments publics réalisés en Haute-Savoie sont de véritables références.

Ces réalisations incorporent (presque) toutes des panneaux photovoltaïques. Le fait que les collectivités produisent de l'énergie semble d'ailleurs aller dans l'ordre des choses.

## Les terres agricoles

La profession agricole est particulièrement sollicitée notamment dans des secteurs de déprise : ce sont de véritables champs de panneaux qui sont envisagés, mobilisant le foncier pour au moins 20 ans. L'intérêt est évidemment de pouvoir développer des surfaces considérables faciles à maintenir. L'inconvénient est de retirer du foncier agricole pour de la production électrique. Dans la région, l'Ardèche, la Drôme, le Rhône sont déjà touchés par ces projets suscitant des débats difficiles. Ainsi, certains viticulteurs du beaujolais y voient une porte de sortie intéressante au marasme de leur appellation. De nombreux élus se mobilisent en Haute-Savoie. La Chambre d'Agriculture vient également de se positionner contre ces installations qui sont perçues comme une menace pour la profession. Un premier projet existe dans notre département, mais l'on peut imaginer que le développement de ce type d'ouvrage sera limité par le contexte géographique.



## L'habitat individuel

Les particuliers sont eux la cible de démarchages intensifs promettant des rentabilités exceptionnelles. Ces installations d'environ 20 m<sup>2</sup> fleurissent sur les toitures des maisons individuelles au gré des initiatives de leurs propriétaires. De nombreuses discussions s'engagent dans des secteurs patrimoniaux où l'activité touristique s'appuie sur l'image préservée de bâtiments de caractère.

Par exemple, la politique de toitures en tavaillons mise en œuvre dans les Aravis depuis trente ans se trouve bousculée par ce nouveau besoin.

Du point de vue des particuliers, la priorité reste l'économie d'énergie et donc l'isolation du logement.

Un KW non consommé vaut mieux qu'un KW produit par des panneaux photovoltaïques.

Le morcellement de la production sur de multiples toitures d'habitat individuel n'est pas rationnel et favorise des filières avec de multiples intermédiaires commerciaux.



Adresse postale  
2 ter avenue de Brogny  
BP 339 - 74008 Anney cedex

Téléphone  
04 50 88 21 10

Télécopie  
04 50 57 10 62

E-Mail  
caue74@caue74.fr

Internet  
www.caue74.fr

## CONTACTS

Arnaud DUTHEIL  
*Directeur*

Jacques FATRAS  
Benôit GODINEAU  
*Architecture, Villes et Territoires*

Dominique LECLERC  
*Pédagogie et Culture*

étences  
- Savoie